

Gakkôdento

ARTS MARTIAUX ET ENERGETIQUES

KYUDO Tarification Adhérent

N° du paiement	Détail du paiement		TOTAL	
1 ^{ier}	Adhésion à l'association Gakkô-Dentô + Adhésion à l'AFCK (Association Franc-Comtoise de Kyudo)	10€	Chèque n°1 : 78 €	F i n o c t o b r e
	Cotisation de septembre	10 €		
	Licence FFJDA	18€		
		40 €		
2 nd	Cotisation d'octobre	54€	Chèque n°2 : 54€	D é b u t j a n v i e r
	Cotisation de novembre			
	Cotisation de décembre			
3 ^{ième}	Cotisation de janvier	54€	Chèque n°3 : 54€	F
	Cotisation de février			

	Cotisation de mars			i n m a r s
4 ^{ième}	Cotisation d'avril	54€	Chèque n°4 : 54€	F i n j u i n
	Cotisation de mai			
	Cotisation de juin			

- Le montant mensuel est non divisible au prorata du nombre de séances pratiquées
- Cette tarification est **inchangée** si vous pratiquez plusieurs disciplines dans l'association
- Les paiements peuvent être réalisés en une seule fois (un seul chèque) ou en plusieurs fois (4 chèques) le jour de l'inscription.
- Dans le cas du paiement en plusieurs fois, (4 chèques), les encaissements de chaque chèque se feront comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Si les échéances proposées ne conviennent pas toutes, vous pouvez indiquer au dos de chaque chèque la date à partir de laquelle chacun d'eux peut être encaissé.
- Dépense optionnelle : le passeport CNKyudo (suivant fonctionnement FFJDA) qui permet de conserver l'historique des stages suivis, d'y coller la vignette de la licence, **valable 8 ans**.
- Adhésion AFCK : 10€

Gakkodento
ARTS MARTIAUX ET ENERGETIQUES

KYUDO

Tarification : Adhérents demandeur d'emploi, étudiant, conjoint d'un couple

N° du paiement	Détail du paiement : demandeur d'emploi, étudiant, couple		TOTAL	
1 ^{er}	Adhésion à l'association	10€	Chèque n°1 : 69 €	F i n o c t o b r e
	Cotisation de septembre	9€		
	Licence FFJDA	40 €		
	Adhésion AFCK	10 €		
2 nd	Cotisation d'octobre	27€	Chèque n°2 : 27€	D é b u t j a n v i e r
	Cotisation de novembre			
	Cotisation de décembre			
3 ^{ième}	Cotisation de janvier	27€	Chèque n°3 : 27€	F i n m a r
	Cotisation de février			
	Cotisation de mars			

				S
4 ^{ième}	Cotisation d'avril	27€	Chèque n°4 : 27€	F i n j u i n
	Cotisation de mai			
	Cotisation de juin			

- Le montant mensuel est non divisible au prorata du nombre de séances pratiquées
- Cette tarification est **inchangée** si vous pratiquez plusieurs disciplines dans l'association
- Les paiements peuvent être réalisés en une seule fois (un seul chèque) ou en plusieurs fois (4 chèques) le jour de l'inscription.
- Dans le cas du paiement en plusieurs fois, (4 chèques), les encaissements de chaque chèque se feront comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Si les échéances proposées ne conviennent pas toutes, vous pouvez indiquer au dos de chaque chèque la date à partir de laquelle chacun d'eux peut être encaissé.
- Dépense optionnelle : le passeport CNKyudo (suivant fonctionnement FFJDA) qui permet de conserver l'historique des stages suivis, d'y coller la vignette de la licence, **valable 8 ans**.
- Adhésion AFCK : 10€